

Briefe an die SÄZ

Réponse à la lettre à Ignazio Cassis du Dr Jean Martin [1]

Malgré tout le respect que je vous dois, permettez-moi de ne pas être d'accord avec ce que vous publiez sous forme de lettre ouverte à Ignazio Cassis dans le BMS.

Vous espérez que M. Cassis adoptera vos points de vue que ce soit sur la santé publique, l'influence des industriels du tabac, l'environnement ou l'Europe.

Comment pouvez-vous trouver courageux le fait que M. Cassis se soit retiré du comité de la FMH en 2012 parce qu'il défendait le managed care que la majorité des médecins refusait?

Il est inadmissible et anti-démocratique que vous accusiez cette majorité de vos confrères d'avoir eu une attitude «indûment corporatiste». Le respect de la démocratie voudrait que vous acceptiez l'avis de la majorité! Non seulement M. Cassis n'a pas accepté le résultat du vote démocratique mais il est immédiatement passé à l'ennemi. Il est difficile de s'imaginer que le poste dirigeant de curafutura lui ait été proposé au même moment sans que des approches antérieures n'aient eu lieu et c'est curafutura qui a proposé à l'OFSP le fameux projet de modification du TARMED qui

va mettre en difficultés les centres de traitements ambulatoires, les spécialistes et va diminuer la qualité des soins sans pour autant diminuer les coûts de la santé. Si M. Cassis voulait punir les médecins de ne pas avoir accepté sa position concernant le managed care, il ne s'y prendrait pas autrement.

On peut également se demander si ses prises de position – que vous partagez – en faveur de la dépénalisation des drogues «douces» ne sont pas uniquement des attitudes politiques pour que l'on parle de lui.

Non, cher confrère, cette position n'est pas la seule raisonnable concernant la politique de la drogue.

En ce qui concerne votre appréciation sur l'industrie du tabac et les atteintes à l'environnement, tout le monde est d'accord depuis des années et on voit mal M. Cassis adopter des attitudes contraires.

Quant à l'Europe, vous devriez à nouveau prendre un cours de démocratie. La majorité des Suisses est toujours de l'avis des 3 premiers cantons qui ont refusé les «juges étrangers» et n'ont pas hésité à prendre les armes pour cela.

C'est grâce à eux que la Suisse existe.

Qu'un ancien médecin cantonal, sans pratique libérale (à ma connaissance), n'acceptant pas le point de vue de la majorité, préférant démissionner et partir chez l'ennemi, dirigeant une association d'assureurs qui sont à la base de propositions exclusivement dirigées contre les médecins, puisse défendre les médecins et les patients est une illusion.

J'aimerai bien me tromper. L'avenir nous le dira.

Dr Rudolf Mayer, Spécialiste en ophtalmologie et ophtalmo-chirurgie, Pully

1 Martin J. Lettre à Ignazio Cassis. Bull Méd Suisses. 2017;98(39):1248.

Briefe

Reichen Sie Ihre Leserbriefe rasch und bequem ein. Auf unserer neuen Homepage steht Ihnen dazu ein spezielles Eingabefeld zur Verfügung. Damit kann Ihr Brief rascher bearbeitet und publiziert werden – damit Ihre Meinung nicht untergeht. Alle Infos unter:

www.saez.ch/de/publizieren/leserbrief-einreichen/

Aktuelles Thema auf unserer Website –

www.saez.ch/de/tour-dhorizon



Interview mit Susan Göldi, Dozentin für Kommunikation, FHNW

Unvermeidbar: Bewertungen ärztlicher Leistungen und Institutionen im Netz

Wie Spitäler und Praxen auf das sich verändernde Kommunikationsverhalten reagieren sollten.



Interview mit BAG-Direktor Pascal Strupler

«Wir müssen die Vorteile des EPD aufzeigen»

Der Direktor des Bundesamts für Gesundheit (BAG) zeigt sich von den Vorteilen des elektronischen Patientendossiers überzeugt.